

Concours internes ITRF - Conditions d'accès et nature des épreuves

Les conditions d'inscription doivent être remplies au 1er jour des épreuves d'admissibilité (être en activité, en détachement ou en congé parental), à l'exception de la condition d'ancienneté qui doit être satisfaite au 1er janvier de l'année du concours

Catégorie	Corps	Condition d'accès et ancienneté requis au <u>1er janvier de l'année du concours</u>	ADMISSIBILITE		ADMISSION		
			Epreuves	Coeff.	Epreuves	Durée	Coeff.
A	IGR Ingénieur de recherche	7 ans au moins de services publics en catégorie A ou niveau équivalent	Etude de dossier par le jury : - un état des services publics et privés. - un descriptif des formations suivies, ainsi que, le cas échéant, les titres, diplômes et exposé des travaux. - un rapport d'activité (2 pages dactylographiée) établi par le candidat accompagné d'un organigramme structurel et d'un organigramme fonctionnel visé par le responsable du service ou de l'établissement où il est affecté.	2	Epreuve orale Audition par le jury qui débute par un exposé du candidat suivi d'un entretien portant sur les connaissances générales, techniques et administratives relevant de l'emploi type Pour conduire cet entretien, le jury dispose du CV et de la lettre de motivation déposés par le candidat sur le site d'inscription WebITRF	45 minutes, dont 10 min maximum pour l'exposé du candidat	4
	IGE Ingénieur d'études	5 ans au moins de services publics				30 minutes, dont 5 min maximum pour l'exposé du candidat	
	ASI Assistant Ingénieur	4 ans au moins de services publics				30 minutes, dont 5 min maximum pour l'exposé du candidat	
B	TECH Technicien de recherche et formation (classe normale ou supérieure)	4 ans au moins de services publics				25 minutes, dont 5 min maximum pour l'exposé du candidat	
C	ADT P2C Adjoint technique principal 2ème classe	1 an au moins de services publics	Etude de dossier par le jury : - un état des services publics et privés. - un descriptif des formations suivies, ainsi que, le cas échéant, les titres, diplômes.			20 minutes, dont 5 min maximum pour l'exposé du candidat	